

ÇA DÉMÉNAGE! DES JEUNES EN MOUVEMENT



LE LOGEMENT DES JEUNES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES COLLOQUE ADIL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 18 MARS 2019



ETUDE REALISEE PAR LES ADIL D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SOMMAIRE

Introduction	2
Les jeunes : un groupe hétérogène qui tend à s'élargir	3
Entre hébergement et logement : l'enjeu de l'autonomie	8
Se former et se loger : le logement des jeunes de 18-29 ans en formation	11
Travailler et se loger : le logement des jeunes actifs de 18-29 ans	15
Les défis de l'adéquation entre les besoins et l'offre	17
Conclusion	20
Glossaire	21



INTRODUCTION

Proposer un état des lieux des conditions de logement des jeunes, c'est soulever la question de la transition vers l'âge adulte, de l'accès au logement à l'autonomie matérielle alors même que le marché de l'immobilier est marqué par des hausses de prix (en particulier dans les secteurs urbains) et que se développe une précarité des jeunes adultes (bas salaires, contrats de travail à durée déterminée, chômage...).

La présente étude a été réalisée dans le cadre du colloque organisé, le 18 mars 2019, par les ADIL d'Auvergne-Rhône-Alpes sur le thème du logement des jeunes. Elle s'appuie sur plusieurs études existantes, notamment celle de 2016 réalisée par l'URHAJ et l'URCLLAJ sur le logement des jeunes en Rhône-Alpes avec une méthodologie de recueil de données statistiques et d'entretiens d'acteurs¹.

Il convenait d'actualiser le travail de présentation des données statistiques disponibles avec le recensement de 2015 en particulier le fichier « détail individus » riche d'informations, en adaptant le périmètre d'étude à celui de la nouvelle géographie d'Auvergne-Rhône-Alpes tandis que d'autres sources ont permis d'alimenter la présente analyse².

Des points de vue successifs sont proposés pour approcher les effets de la conjonction de situations spécifiques notamment de précarité et de vulnérabilité avec celles d'un marché du logement aux prix souvent peu accessibles et aux dispositifs d'aide en retrait (aides à la personne comme à la pierre).

L'analyse des situations familiales, sociales, de formations et professionnelles à laquelle il est procédé successivement ici, permet d'identifier une partie des problèmes spécifiques des jeunes en matière de logement et de préciser la nature de leurs besoins.

Cette analyse croisée et multicritère se décline sous deux formes :

- INSEE première n°1686 « Depuis 2000, la part des 18-29 ans habitant chez leurs parents augmente à nouveau ».
- ANIL « Le logement des jeunes, novembre 2011 ».
- INJEP « Avoir son propre chez soi : une envie omniprésente chez les jeunes, décembre 2018 ».



¹ Afin de mieux identifier les besoins en logements des jeunes rhônalpins, l'URHAJ et l'URCLLAJ ont mis au point une méthodologie d'analyse quantitative et qualitative qui se fonde sur deux éléments : le recueil et l'exploitation de données statistiques d'un côté, la réalisation d'entretien auprès d'acteurs et partenaires qui interviennent sur le logement des jeunes sur les territoires. Cette démarche permet de mettre en évidence les dynamiques résidentielles des jeunes sur les territoires en Rhône-Alpes.

⁻ L'analyse des besoins en logement induits par les mobilités des jeunes sur les territoires

⁻ L'analyse des ressources et des capacités des territoires à offrir des solutions logement pour les jeunes. Ce double critère de « lecture » des mobilités des jeunes permet de dégager les problématiques liées aux jeunes et aux territoires, l'un n'allant pas sans l'autre : c'est bien l'interaction entre les hommes et les ressources qu'ils ont à disposition qui va déterminer leurs capacités à agir et les freins qu'ils vont rencontrer. Le croisement de la « demande » et de « l'offre » permet de territorialiser les problématiques des jeunes face au logement en Rhône-Alpes ».

² Il s'agit notamment des études suivantes :

LES JEUNES : UN GROUPE HETEROGENE OUI TEND A S'ELARGIE

Il n'existe pas de définition officielle et unique de la jeunesse pour ce qui est de l'âge. Il faut alors s'appuyer sur différentes catégories retenues par des acteurs qui considèrent le sujet.

DES JEUNES... DE PLUS EN PLUS VIEUX

Le concept de jeunesse (comme celui de personnes âgées) est une construction qui regroupe des individus très différents. Il y a un monde entre un élève de seconde (15 ans) et un jeune adulte de 24 ans en activité professionnelle. A 20 ans certains entament leur deuxième année d'études supérieures alors que d'autres sont déjà au travail depuis 4 ans.

La plupart des travaux « scientifiques » considère comme "jeunes" les personnes âgées de 15 à 24 ans. Il s'agit de la définition des Nations Unies, et aussi l'intervalle le plus utilisé par l'Insee. L'expression « jeunes adultes » désigne en général les plus de 18 ans qui vivent seuls. Cette catégorie est étendue, dans certaines études, à 29 ans. D'une manière plus large, on considère dans certains cas l'ensemble des moins de 25 ans : les jeunes regroupent les enfants (approximativement les 0-11 ans), les adolescents (11-17 ans) et les jeunes adultes (18-24 ans).

D'autres limites d'âge peuvent être utilisées : l'âge de 16 ans marque la fin de l'obligation scolaire, l'âge de 18 ans marque l'âge de la majorité civile, l'âge de 21 ans, est la limite au-delà de laquelle le jeune ne peut plus bénéficier de l'intervention dérogatoire du conseil départemental en matière d'aide sociale à l'enfance. L'âge de 25 ans marque l'entrée dans la majorité sociale du fait de la possibilité pour les jeunes d'accéder au RSA. Ô

Ainsi, par exemple, on est jeune entre 12 et 25 ans pour la SNCF, et les missions locales s'adressent aux 16-25 ans. De façon générale, la tendance est de retenir des limites d'âge supérieures de plus en plus importantes, intégrant les individus jusqu'à 30 ans dans la catégorie des jeunes.

1 118 596 JEUNES: PLUS D'UN TIERS DES HABITANTS D'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

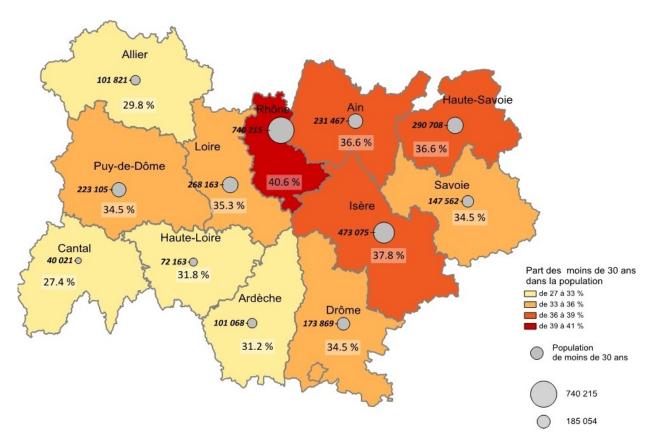
Dans l'approche du logement des jeunes présentée ici, il est proposé de se concentrer particulièrement sur la tranche d'âge des 18-29 ans (le logement des mineurs n'étant pas abordé ici) en particulier pour apprécier les conditions d'accès à un habitat autonome.

36 % de la population de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) a moins de 30 ans. Cette tranche d'âge de la population connaît une croissance annuelle moyenne de 0,4% /an pour 0,8 %/an pour l'ensemble de la population. En France métropolitaine, 36 % de personnes ont également moins de 30 ans avec une évolution de cette population stable entre 2010 et 2015, alors que la population totale augmente de 0,5 %/an. Les départements à caractère urbain présentent la population jeune la plus importante.

Les jeunes entre 18 et 29 ans, soit près de 1 120 000 personnes représentent 14 % de la population en Auvergne-Rhône-Alpes.

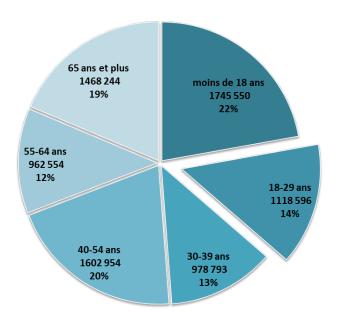


Part et nombre des personnes de moins de 30 ans



SOURCE INSEE RGP 2015

Répartition par âge de la population en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015



SOURCE INSEE RGP, FICHIER DETAIL INDIVIDUS 2015



DES CATEGORIES A DISTINGUER ET UNE MAJORITE D'ACTIFS

Les enjeux liés à l'habitat sont très différents selon la situation des jeunes. Il convient de distinguer plusieurs catégories relevant de définitions précises utilisées par l'INSEE.

Les jeunes de 18 à 29 ans sont majoritairement des actifs en emploi (57%) ou au chômage (15%). Environ un quart sont étudiants.

Répartition de la population des jeunes de 18-29 ans en fonction de leur statut

Jeunes âgés de 18 à 29 ans	En emp	loi	Au chôm	age	Etudia	nts	Hommes / fen foyer		Autres i	nactifs	Ensem	ble
	Nombre	%	Nombre	%	Nom bre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ain	50 673	65%	11 753	15%	11 233	14%	1 641	2%	3 210	4%	78 509	100%
Allier	21 845	58%	6 972	19%	6 046	16%	957	3%	1 528	4%	37 349	100%
Ardèche	19 800	59%	6 912	21%	4 584	14%	681	2%	1 415	4%	33 392	100%
Cantal	9 739	67%	1 931	13%	2 242	15%	128	1%	558	4%	14 597	100%
Drôme	34 842	58%	11 602	19%	9 286	15%	1 523	3%	3 129	5%	60 382	100%
Isère	99 829	55%	27 093	15%	46 541	25%	3 242	2%	6 114	3%	182 820	100%
Loire	54 871	54%	17 280	17%	22 934	23%	2 370	2%	4 121	4%	101 575	100%
Haute-Loire	15 243	64%	3 748	16%	3 552	15%	305	1%	971	4%	23 819	100%
Puy-de-Dôme	50 040	52%	13 907	15%	26 940	28%	1 585	2%	3 264	3%	95 736	100%
Rhône	171 208	52%	45 121	14%	94 366	29%	5 506	2%	11 482	4%	327 681	100%
Savoie	35 755	64%	7 123	13%	9 996	18%	837	2%	2 063	4%	55 774	100%
Haute-Savoie	72 587	68%	14 010	13%	14 925	14%	2 014	2%	3 428	3%	106 964	100%
Auvergne-Rhône-Alpes	636 430	57%	167 452	15%	252 644	23%	20 789	2%	41 283	4%	1 118 598	100%

SOURCE INSEE RGP 2015

Définitions :

<u>Population active ayant un emploi (ou actifs ayant un emploi)</u>: au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel, aider une personne dans son travail (même sans rémunération), être apprenti, stagiaire rémunéré, être chômeur tout en exerçant une activité réduite, être étudiant ou retraité tout en occupant un emploi.

<u>Chômeur</u>: au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès du Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. Le chômage au sens du recensement est plus élevé que le chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT), car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT.

<u>Etudiant</u>: personne de plus de 18 ans, élève, étudiant ou stagiaire non rémunéré hors actif en emploi ou chômeur s'étant déclaré élève ou étudiant.

<u>Hommes/femmes au foyer</u>: personnes hors étudiantes et qui, vivant au sein d'un couple, sont classées « autres inactives » au sens du BIT : elles n'occupent pas d'emploi et ne sont pas au chômage.

<u>Inactif</u>: les inactifs sont par convention les personnes qui ne sont ni en emploi ni au chômage: jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...



UNE POPULATION EN MOBILITE RESIDENTIELLE

Le temps de la jeunesse, entre l'enfance et l'âge adulte, est celui de la mobilité. Les jeunes ont une mobilité résidentielle structurellement plus importante que celle du reste de la population.

Ancienneté d'emménagement dans le logement des ménages d'Auvergne-Rhône-Alpes en 2015

Ancienneté d'emménagement	moins de	2 ans	2 à 4 ar	ıs	4 ans e	et +	Ensemb	ole
Âge de la personne de référence	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
18 à 19 ans	42 715	22%	31 214	16%	117 407	61%	191 336	100%
20-24 ans	139 161	30%	120 322	26%	202 827	44%	462 311	100%
25-29 ans	134 574	29%	192 809	41%	137 568	30%	464 951	100%
30-39 ans	173 432	18%	346 409	35%	458 945	47%	978 786	100%
40 ans et plus	226 459	6%	470 007	12%	3 337 301	83%	4 033 767	100%
ensem ble	948 332	12%	1 641 630	21%	5 286 742	67%	7 876 703	100%
18-29 ans	316 450	28%	344 345	31%	457 803	41%	1 118 598	100%

SOURCE: INSEE RGP 2015

28 % des jeunes de 18-29 ans en AuRA ont changé de logement dans les deux dernières années contre 18% pour les 30-39 ans et 6 % pour les personnes de 40 ans et plus.

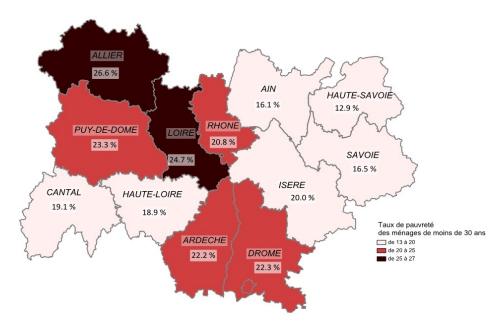
Près de 60 % sont dans leur logement depuis moins de 4 ans. Cette durée moyenne d'occupation d'un logement comprise entre 2 et 4 ans correspond à la durée moyenne des études supérieures qui est de 2.6 ans, ou à la durée moyenne du premier emploi de 3 ans.

LES MARQUES DU CHOMAGE ET DE LA PAUVRETE

Les jeunes sont plus exposés au chômage, ainsi qu'à la gestion de faibles ressources liée au changement de structure de ménage. 15 % des jeunes de 18-29 ans sont au chômage contre 8 % pour les 30-39 ans à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans la région, le taux de pauvreté des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans toutes situations confondues (étudiants, actifs...) est de 20,2 % en 2015, alors que celui de l'ensemble des ménages est de 12,8 %. Le revenu médian de cette catégorie des jeunes ménages par unité de consommation est 16 144 € (1 345 €/mois), soit 2 743 € de moins que la médiane de l'ensemble de la population.

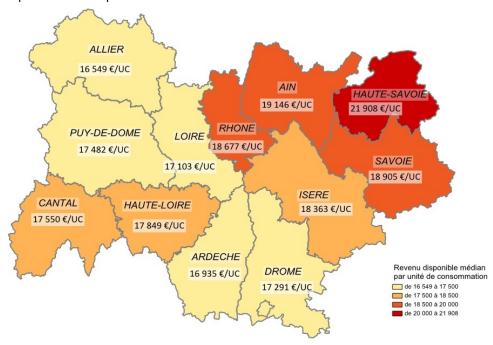
Taux de pauvreté des jeunes de moins de 30 ans



CARTE REALISEE PAR L'OBSERVATOIRE DE L'ADIL 26, SOURCE INSEE FILOSOFI 2015



Revenu disponible médian par unité de consommation



CARTE REALISEE PAR L'OBSERVATOIRE DE L'ADIL 26, SOURCE INSEE FILOSOFI 2015

D'après une enquête nationale récente du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC)³, les ressources financières font défaut pour trouver des solutions de logement durable. Les freins à la décohabitation sont liés en premier lieu au coût du logement et de la vie (40 % des réponses) ainsi qu'au besoin d'une certaine stabilité professionnelle (32 %). Début 2018, 69 % des jeunes qui décohabitent déclarent que la dépense de logement représente «une lourde charge» pour leur budget, sans toutefois donner d'estimation pour ce qui est des proportions objectives. C'est nettement plus que dans l'ensemble de la population française (51%). En moyenne, un tiers (33 %) des jeunes qui vivent en logement autonome sont aidés financièrement par un proche, et c'est le cas de 27 % des jeunes en emploi.

L'ensemble des données présentées révèle des parcours de vie non linéaires et des besoins de logement mieux adaptés aux niveaux de ressources, à la situation familiale, professionnelle ou formative des jeunes...

Définitions :

<u>Le taux de pauvreté</u> correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60% du niveau de vie médian de France métropolitaine (20 300 \in en 2016), soit la proportion de personnes dont le niveau de vie est inférieur à 1 015 \in par mois.

<u>Le revenu disponible</u> est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs et les prélèvements sociaux. Les aides locales ne sont pas prises en compte pour le calcul du revenu disponible.

<u>Le revenu disponible par unité de consommation (UC)</u>, également appelé "niveau de vie", est le revenu disponible par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

³ Enquête « Conditions de vie et aspirations », CRÉDOC, 2018.



7

ENTRE HEBERGEMENT ET LOGEMENT : L'ENJEU DE L'AUTONOMIE

« Avoir son propre chez soi est une envie omniprésente chez les jeunes ». ⁴ Selon le sociologue Olivier Galland « La jeunesse est par essence un état de dépendance. Les caractéristiques intrinsèques de cette phase de la vie font que les jeunes ne possèdent pas la plupart des attributs : l'emploi, les revenus, la résidence autonome notamment qui signifient l'intégration du sujet adulte à la société ⁵ ». Comment les jeunes d'Auvergne-Rhône-Alpes sont-ils logés ?

Le désir d'autonomie est tel que les jeunes, pour avoir leur propre toit, acceptent des compromis au niveau de qualité de logement. Ils sont plus souvent en situation de surpeuplement tel que le définit l'INSEE, notamment parce qu'ils sont nombreux à vivre dans un studio.

PLUS DE LA MOITIE DES 18-29 ANS SONT EN LOGEMENT AUTONOME

55 % des 18-29 ans soit plus de 617 000 jeunes de la région Auvergne-Rhône-Alpes vivent dans un logement autonome. Par ailleurs plus du tiers vit encore chez ses parents.

Situation de logement en fonction de l'âge en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015

	Logement au	tonome	Vit chez les	parents	Hebergemei	nt famille	Chez un	ami	Auti	re	Logement non	ordinaire	Ensemb	ole
Tranche d'âge	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
18 à 19 ans	37 196	19%	125 032	65%	6 765	4%	5 552	3%	891	0.5%	15 900	8%	191 337	100%
20-24 ans	213 018	46%	197 991	43%	13 712	3%	17 758	4%	1 699	0.4%	18 132	4%	462 310	100%
25-29 ans	366 845	79%	71 816	15%	7 947	2%	7 696	2%	1 095	0.2%	9 552	2%	464 952	100%
30-39 ans	907 502	93%	44 859	5%	8 948	1%	4 788	0%	748	0.1%	11 948	1%	978 792	100%
39 ans et plus	3 794 937	94%	55 907	1%	58 873	1%	8 693	0%	2 162	0.1%	113 191	3%	4 033 763	100%
ensemble	5 322 104	68%	2 194 129	28%	125 450	2%	45 073	1%	9 381	0.1%	180 570	2%	7 876 707	100%
18-29 ans	617 059	55%	394 839	35%	28 425	3%	31 006	3%	3 685	0%	43 585	4%	1 118 599	100%

SOURCE INSEE RGP 2015

En Auvergne-Rhône-Alpes, le taux de ménages en logement autonome progresse avec l'âge (seulement 19 % des 18-19 ans est en logement autonome, contre 46 % des 20-24 ans, 79 % des 25-29 ans et 93 % des 30-39 ans) ; mais le parcours résidentiel des ménages notamment des plus jeunes est rarement linéaire. À l'échelle nationale, on estime à 25 % la part des jeunes de 18-29 ans vivant chez leurs parents qui ont connu une expérience de décohabitation avant un retour chez les parents⁶. De plus, depuis 2000, la part des 18-29 ans habitant chez leurs parents augmente à nouveau d'après l'enquête logement nationale⁷.

Définitions:

Logement autonome : logement de la personne de référence du ménage ou de son conjoint.

<u>Vit chez les parents</u> : enfant de la personne de référence du ménage ou de son conjoint.

<u>Hébergement famille</u> : petits enfants, ascendants ou autres parents de la personne de référence ou de son conjoint.

Chez un ami : ami de la personne de référence du ménage.

Autre: pensionnaire ou sous locataire.

<u>Logement non ordinaire</u>: Logement offrant des services spécifiques (résidences pour étudiants, résidence pour personnes âgées, de tourisme...).

⁷ INSEE, Enquête logement 2013, INSEE première, n° 1686, janvier 2018

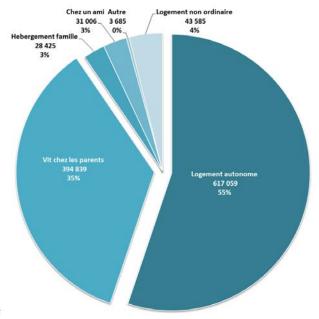


⁴ INJEP, analyses et synthèses, n°19 décembre 2018

⁵ Olivier Galland, Les jeunes et l'exclusion, in L'exclusion, l'état des savoirs, éd La découverte, 1996, p183

⁶ INJEP, analyses et synthèses, n°19 décembre 2018

Situation face au logement des jeunes de 18-29 ans en Auvergne-Rhône-Alpes

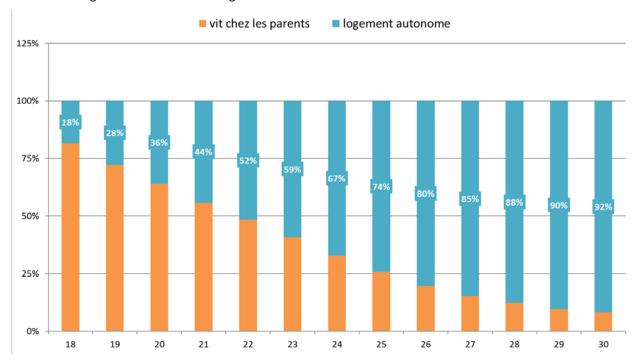


SOURCE INSEE RGP 2015

22 ANS, L'ÂGE OÙ L'ON QUITTE LE DOMICILE DES PARENTS

La part des jeunes logés chez leurs parents décroit avec l'âge. A l'inverse, celle des jeunes habitant en logement autonome progresse avec l'âge. En moyenne, c'est à l'âge de 22 ans que les proportions s'inversent.

Situation de logement en fonction de l'âge



SOURCE INSEE, FICHIER INDIVIDUS 2015

Lecture du graphique : 67 % des personnes de 24 ans vivent en logement autonome, 33 % chez leurs parents.

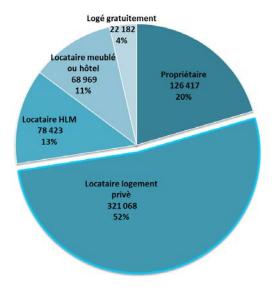


LES JEUNES EN LOGEMENT AUTONOME MAJORITAIREMENT LOCATAIRES DU PARC PRIVE

52 % des jeunes ménages de 18-29 ans en logement autonome sont locataires d'un logement dans le parc privé, 20 % sont propriétaires de leur logement et 13 % occupent un logement HLM.

Le parc locatif privé est donc la première offre de logement mobilisable pour les jeunes, même si de grandes disparités de prix, entre les territoires sont enregistrées et donc les possibilités d'accès au logement autonome par les jeunes sont variables.

Statuts d'occupation des jeunes ménages en logement autonome en Auvergne-Rhône-Alpes

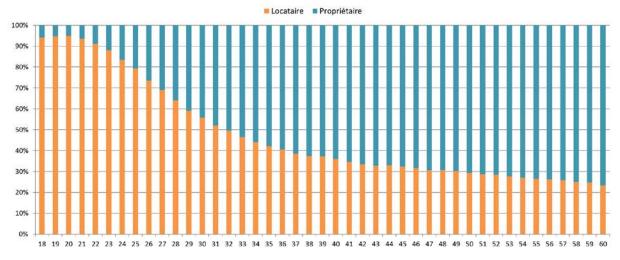


SOURCE: INSEE RGP 2015

32 ANS, L'ÂGE OÙ L'ON DEVIENT PROPRIETAIRE

Devenir propriétaire reste un idéal pour de nombreux ménages d'Auvergne-Rhône-Alpes (59 % des ménages sont propriétaires). Avant 32 ans moins de la moitié des jeunes ménages accède à la propriété alors que ce statut d'occupation concerne 73 % des 40 ans et plus. Le passage à ce statut d'occupation peut être mis en lien avec l'âge moyen de 29 ans pour un premier CDI qui garantit pour le ménage de ressources financières stables.

Proportion de locataires et de propriétaires en fonction de l'âge de la personne de référence du ménage en Auvergne-Rhône-Alpes.



SOURCE INSEE RGP 2015



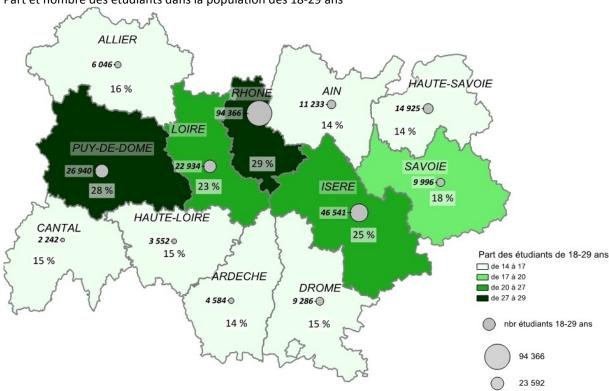
SE FORMER ET SE LOGER : LE LOGEMENT DES IFUNES DE 18-29 ANS EN FORMATION

Bien souvent, c'est la formation qui conduit à une première expérience d'autonomie résidentielle. D'autres étapes suivent comme celles liées à l'emploi, ou à la mise en couple... mais celle de la formation est déterminante. « Un des premiers facteurs de mobilité des jeunes sur les territoires est celui de la formation. On parle alors de mobilité formative. Cette mobilité engendre un besoin en logement qui varie notamment en fonction du statut induit par la formation (étudiant ou non), et du rythme de celle-ci (continue ou initiale, en alternance ou non)⁸ ». Deux types de publics de jeunes en mobilité formative sont à distinguer, les étudiants d'une part et les apprentis et stagiaires d'autre part.

UN TIERS DES ETUDIANTS VIT EN LOGEMENT AUTONOME

Le besoin en logement des étudiants s'exprime principalement là où existe une offre en formations supérieures et universitaires. Avec 305 000 étudiants ⁹ en 2014 la région AuRA (2^{ème} de France) est attractive pour les étudiants qu'ils en soient originaires ou qu'ils viennent du reste de la France.

Deux pôles d'enseignement supérieur structurent le paysage universitaire : il s'agit de Lyon et de Grenoble, qui regroupent 70% des étudiants de la région parmi les pôles universitaires de plus de 3 000 étudiants (56% si l'on inclut les élèves stagiaires). On note ensuite des pôles « secondaires » à l'échelle nationale ou régionale, mais qui structurent le territoire, tels que les pôles universitaires de Saint-Etienne, de Chambéry ou de Clermont-Ferrand.



Part et nombre des étudiants dans la population des 18-29 ans

SOURCE INSEE RGP 2015

⁹ S'ajoutent à ces étudiants, 154 000 élèves dans le secondaire



⁸ Etude URAHJj

Le statut d'étudiant ne signifie pas logement autonome. Un tiers seulement des étudiants d'Auvergne-Rhône-Alpes est en situation de logement autonome, tandis que près de la moitié vit encore chez ses parents. La famille et les amis offrent également des solutions aux étudiants mais de manière marginale. La part des logements non ordinaires (logement avec services type foyer) représente 8 % de l'offre. C'est dans les départements qui présentent la plus forte offre de formations universitaires que les étudiants sont le moins souvent logés chez leurs parents (42 % pour le Rhône, 45 % pour l'Isère, 37 % pour le Puy-de-Dôme). Certes, les étudiants originaires de ces départements sont plus souvent chez leurs parents mais ceux venant de l'extérieur sont systématiquement dans d'autres situations d'habitat.

Situation de logement des étudiants de 18-29 ans d'Auvergne-Rhône-Alpes

	Logement	autonome	Vit chez le	s parents	Hebergem	ent famille	Chez (ın am i	Au	tre	Logement n	on ordinaire	Ense	mble
étudiants de 18-29 ans	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ain	1 671	15%	8 598	77%	238	2%	112	1%	39	0%	575	5%	11 233	100%
Allier	1 918	32%	3 318	55%	162	3%	63	1%	36	1%	549	9%	6 046	100%
Ardèche	549	12%	3 425	75%	132	3%	64	1%	40	1%	375	8%	4 584	100%
Cantal	955	43%	998	45%	42	2%	24	1%	17	1%	206	9%	2 242	100%
Drôme	2 069	22%	6 302	68%	224	2%	133	1%	26	0%	531	6%	9 286	100%
Isère	14 329	31%	21 078	45%	1 548	3%	3 752	8%	336	1%	5 498	12%	46 541	100%
Loire	6 912	30%	12 825	56%	675	3%	919	4%	126	1%	1 477	6%	22 934	100%
Haute-Loire	742	21%	2 376	67%	60	2%	39	1%	10	0%	325	9%	3 552	100%
Puy-de-Dôme	12 203	45%	9 853	37%	877	3%	1 152	4%	163	1%	2 692	10%	26 940	100%
Rhône	35 018	37%	39 506	42%	4 219	4%	8 034	9%	707	1%	6 882	7%	94 366	100%
Savoie	3 122	31%	5 210	52%	302	3%	426	4%	66	1%	870	9%	9 996	100%
Haute-Savoie	2 946	20%	9 826	66%	510	3%	434	3%	116	1%	1 092	7%	14 925	100%
Auvergne-Rhône-Alpes	82 434	33%	123 314	49%	8 991	4%	15 152	6%	1 681	1%	21 072	8%	252 644	100%

SOURCE: INSEE RGP 2015

Statut d'occupation des ménages étudiants de 18-29 ans en Auvergne-Rhône-Alpes

étudiants âgés de 18 à	Propri	iétaire	Locataire log	jement privè	Locatai	re HLM	Locataire me	ublé ou hôtel	Logé grat	uitement	Ense	m ble
29 ans	Nombre	%	Nombre	%	Nom bre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ain	80	5%	841	50%	187	11%	510	31%	53	3%	1 671	100%
Allier	27	1%	1 059	55%	118	6%	664	35%	51	3%	1 918	100%
Ardèche	30	6%	271	49%	22	4%	206	38%	19	3%	549	100%
Cantal	18	2%	540	57%	70	7%	309	32%	18	2%	955	100%
Drôm e	60	3%	999	48%	58	3%	914	44%	38	2%	2 069	100%
Isère	475	3%	6 814	48%	407	3%	6 192	43%	440	3%	14 329	100%
Loire	211	3%	3 730	54%	455	7%	2 305	33%	211	3%	6 912	100%
Haute-Loire	26	4%	360	48%	70	9%	277	37%	9	1%	742	100%
Puy-de-Dôme	348	3%	7 128	58%	305	2%	4 051	33%	371	3%	12 203	100%
Rhône	1 001	3%	17 434	50%	974	3%	14 449	41%	1 160	3%	35 018	100%
Savoie	111	4%	1 346	43%	86	3%	1 521	49%	58	2%	3 122	100%
Haute-Savoie	184	6%	1 394	47%	135	5%	1 111	38%	123	4%	2 946	100%
Auvergne-Rhône-Alpes	2 571	3%	41 914	51%	2 886	4%	32 510	39%	2 552	3%	82 433	100%

SOURCE: INSEE RGP 2015

REMARQUE: NOUS COMPTABILISONS DANS LA CATEGORIE ETUDIANT SEULEMENT LES PERSONNES DE 18-29 ANS ELEVES OU ETUDIANTES OU STAGIAIRES NON REMUNEREES. LES ACTIFS S'ETANT DECLARES ELEVE OU ETUDIANT NE SONT PAS PRIS EN COMPTE, DE MEME QUE LES PERSONNES INSCRITES DANS UN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT MAIS DONT LE TYPE D'ACTIVITE DETAILLE N'EST PAS ETUDIANT.

LES APPRENTIS ET STAGIAIRES ENTRE LOGEMENT AUTONOME ET HEBERGEMENT PARENTAL

La région Auvergne-Rhône-Alpes est aussi un pôle important en matière d'apprentissage : avec plus de 52 170 apprentis de 18-29 ans en 2015 elle représente près de 10 % des effectifs d'apprentis en France et avec 351 sites de formation dédiés à l'apprentissage, elle concentre 12 % de l'offre nationale. Les sites et les effectifs d'apprentis sont répartis de manière plus conforme au poids de population des territoires que l'offre de formations universitaires et les lieux de résidence des étudiants qui se situent essentiellement dans les grands pôles urbains. Les organismes de formations proposant de l'apprentissage maillent mieux le territoire et sont donc fortement présents dans certains territoires, comme les départements de l'Ain, de la Loire et de la Drôme.



Situation de logement des jeunes apprentis de 18-29 ans en Auvergne-Rhône-Alpes

Apprentis de 18-29 ans	Logement	autonome	Vit chez le	s parents	Hebergem	ent famille	Chez	ın ami	Au	tre	Logement n	on ordinaire	Ense	mble
Apprentis de 16-29 ans	Nombre	%	Nom bre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nom bre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ain	1 002	26%	2 568	65%	58	1%	37	1%	18	0%	241	6%	3 924	100%
Allier	686	43%	734	46%	17	1%	9	1%	11	1%	142	9%	1 599	100%
Ardèche	439	32%	848	62%	23	2%	9	1%	5	0%	45	3%	1 369	100%
Cantal	260	38%	321	47%	13	2%	5	1%	5	1%	84	12%	688	100%
Drôme	828	35%	1 313	56%	49	2%	18	1%	8	0%	139	6%	2 354	100%
Isère	3 142	35%	4 952	55%	208	2%	298	3%	18	0%	326	4%	8 945	100%
Loire	1 801	39%	2 391	51%	80	2%	106	2%	16	0%	273	6%	4 668	100%
Haute-Loire	408	29%	870	63%	15	1%	17	1%	5	0%	76	5%	1 391	100%
Puy-de-Dôme	1 995	48%	1 891	45%	60	1%	94	2%	12	0%	139	3%	4 192	100%
Rhône	7 454	48%	6 440	42%	382	2%	520	3%	90	1%	605	4%	15 491	100%
Savoie	890	36%	1 373	56%	55	2%	62	2%	12	0%	75	3%	2 466	100%
Haute-Savoie	1 537	30%	3 000	59%	117	2%	70	1%	11	0%	345	7%	5 080	100%
Auvergne-Rhône-Alpes	20 444	39%	26 700	51%	1 077	2%	1 246	2%	210	0%	2 490	5%	52 167	100%

SOURCE: INSEE RGP 2015

Plus de la moitié des apprentis vit chez ses parents (part conséquente qui reflète notamment pour les plus jeunes l'existence d'une offre d'apprentissage de proximité), mais près de 40 % résident en logement autonome. Les autres solutions de logement, hébergement par la famille, chez un ami et logement non ordinaire sont disparates et plutôt marginales. Les situations sont variables selon les départements pour ce qui concerne la répartition entre logement autonome et hébergement chez les parents qui reste la solution très largement prépondérante. Le logement non ordinaire est particulièrement présent dans certains départements comme le Cantal, l'Allier ou la Haute-Savoie.

Statuts d'occupation des jeunes apprentis de 18-29 ans en logement autonome en Auvergne-Rhône-Alpes

apprentis de 18 à 29 ans	Propri	étaire	Locataire log	ement privè	Locatai	re HLM	Locataire me	ublé ou hôtel	Logé grat	uitement	Ense	mble
en logement autonome	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nom bre	%
Ain	117	12%	612	61%	88	9%	167	17%	19	2%	1 002	100%
Allier	40	6%	500	73%	44	6%	98	14%	4	1%	686	100%
Ardèche	49	11%	287	65%	18	4%	75	17%	9	2%	439	100%
Cantal	19	7%	158	61%	36	14%	47	18%		0%	260	100%
Drôme	46	6%	536	65%	45	5%	166	20%	35	4%	828	100%
Isère	255	8%	2 037	65%	225	7%	536	17%	89	3%	3 142	100%
Loire	138	8%	1 163	65%	164	9%	278	15%	57	3%	1801	100%
Haute-Loire	40	10%	249	61%	17	4%	97	24%	4	1%	408	100%
Puy-de-Dôme	126	6%	1 348	68%	200	10%	264	13%	58	3%	1 995	100%
Rhône	349	5%	5 132	69%	427	6%	1 417	19%	130	2%	7 454	100%
Savoie	80	9%	436	49%	61	7%	271	30%	43	5%	890	100%
Haute-Savoie	78	5%	885	58%	116	8%	426	28%	32	2%	1 537	100%
Auvergne-Rhône-Alpes	1 336	7%	13 343	65%	1 440	7%	3 842	19%	482	2%	20 444	100%

SOURCE: INSEE RGP 2015

Pour ce qui concerne les seuls apprentis en situation de logement autonome, c'est le statut de la location privée qui domine très largement (65 %) avec la location en meublé ou en hôtel (19 %) traduisant le besoin de locations de courte durée lié à la mobilité formatrice. Quelques situations de statut de propriétaire sont relevées en proportion équivalente à celle de locataires HLM (7 %). La cherté des loyers explique-t-elle la faible proportion du statut de locataire privé en Savoie et Haute-Savoie et la surreprésentation des locations meublées et en hôtels dans les départements ?

Situation de logement des stagiaires rémunérés en Auvergne-Rhône-Alpes en 2015

			We should		Heberes.	(!!!-	01						E	
Stagiaires de 18-29 ans	Logement	autonome	Vit chez le	s parents	Hebergem	ent tamille	Chez	ın amı	Au	tre	Logement n	on ordinaire	Ense	mble
otagian oo ao to zo ano	Nombre	%	Nombre	%	Nom bre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nom bre	%	Nombre	%
Ain	138	40%	163	47%	22	6%	19	5%	4	1%	2	0%	348	100%
Allier	65	50%	64	50%	-	0%	-	0%	-	0%	-	0%	129	100%
Ardèche	48	39%	64	53%	10	8%	-	0%	-	0%	-	0%	122	100%
Cantal	33	51%	27	41%	-	0%	1	2%	-	0%	4	6%	65	100%
Drôme	104	42%	99	40%	13	5%	5	2%	3	1%	24	10%	248	100%
Isère	703	59%	317	27%	19	2%	113	10%	7	1%	24	2%	1 183	100%
Loire	313	53%	232	39%	35	6%	11	2%	1	0%	1	0%	593	100%
Haute-Loire	54	39%	67	49%	3	2%	-	0%	-	0%	12	9%	136	100%
Puy-de-Dôme	560	75%	98	13%	15	2%	21	3%	-	0%	55	7%	749	100%
Rhône	1 924	66%	701	24%	47	2%	184	6%	24	1%	57	2%	2 936	100%
Savoie	124	42%	125	42%	5	2%	8	3%	-	0%	35	12%	297	100%
Haute-Savoie	258	44%	256	44%	11	2%	13	2%	8	1%	34	6%	581	100%
Auvergne-Rhône-Alpes	4 325	59%	2 214	30%	180	2%	375	5%	47	1%	248	3%	7 389	100%

SOURCE: INSEE RGP 2015



Près de 7400 stagiaires rémunérés ont été enregistrés en 2015 sur la région. Deux situations de logement dominent. Environ 60 % des stagiaires vivent en logement autonome et 30 % chez leurs parents.

Statuts d'occupation des jeunes stagiaires de 18-29 ans en logement autonome en Auvergne-Rhône-Alpes

Stagiaires de 18-29 ans	Propri	iétaire	Locataire log	ement privè	Locatai	re HLM	Locataire me	ublé ou hôtel	Logé gra	tuitement	Ense	m ble
en logement autonome	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ain	14	10%	96	70%	11	8%	17	12%	-	0%	138	100%
Allier	4	7%	42	64%	11	17%	8	12%	-	0%	65	100%
Ardèche	8	16%	28	58%	1	0%	7	15%	5	10%	48	100%
Cantal	-	0%	21	63%	-	0%	12	37%	1	0%	33	100%
Drôme	14	13%	48	46%	13	12%	30	29%	-	0%	104	100%
Isère	32	5%	409	58%	34	5%	194	28%	34	5%	703	100%
Loire	34	11%	203	65%	16	5%	45	14%	16	5%	313	100%
Haute-Loire	4	7%	33	62%	3	6%	13	24%		0%	54	100%
Puy-de-Dôme	55	10%	369	66%	24	4%	81	14%	31	6%	560	100%
Rhône	117	6%	1 163	60%	60	3%	498	26%	85	4%	1 924	100%
Savoie	1	1%	61	50%	20	16%	32	26%	9	7%	124	100%
Haute-Savoie	25	10%	154	60%	17	7%	53	21%	8	3%	258	100%
Auvergne-Rhône-Alpes	307	7%	2 628	61%	211	5%	992	23%	187	4%	4 325	100%

SOURCE: INSEE RGP 2015

61 % des stagiaires en logement autonome sont locataires d'un logement dans le parc privé et 25 % d'un logement meublé ou d'une chambre d'hôtel.

LA PROBLEMATIQUE DU DOUBLE OU TRIPLE HEBERGEMENT

C'est pour les jeunes en formation principalement que se pose la question de la double résidence, chez les parents et en logement autonome temporaire sur le lieu de formation : ainsi 11 % des étudiants de 18-29 ans ont leur lieu d'études en dehors de leur département de résidence et 36 % dans une autre commune du même département. De même, 22 % des apprentis de 18-29 ans ont leur lieu d'études en dehors de leur département de résidence.

Dans le cas de jeunes en formation devant réaliser des stages longs ou des apprentis, un troisième lieu d'hébergement peut être nécessaire en plus de celui proche du lieu de formation.

Il faut alors disposer de moyens suffisants pour assumer cette double voire triple résidence, situation bien caractéristique des jeunes en formation, pour ce qui concerne le logement mais aussi son équipement, les déplacements... Les frais ainsi générés pèsent parfois lourdement sur les budgets très modestes et contraints des jeunes en formation, notamment les boursiers, les étudiants ou apprentis issus de familles modestes... L'aide familiale est alors décisive tout comme l'aide sociale notamment celle des bourses. Pour le logement, les aides à la personne (allocations logement et aide personnalisée logement) sont également décisives pour assurer une solvabilité fragile (mise à mal par exemple par le mois de carence) dans des situations très changeantes.

Les jeunes en situation d'emploi et de logement stable sont, sauf cas particuliers, moins confrontés à ce type de difficultés de gestion.

Définition :

<u>Lieu d'études</u>: le lieu d'études correspond à la localisation de l'établissement d'enseignement où est inscrite une personne en cours de scolarité. Les élèves ou étudiants majeurs résidant dans une cité universitaire sont comptabilisés dans la commune de la cité. Les élèves ou étudiants majeurs vivant en internat (lycée agricole, école militaire, ...) sont recensés dans la commune où est situé l'internat.



EN FORMATION ET ACTIFS, DES JEUNES AUX SITUATIONS COMPLEXES

En 2015, on recense en Auvergne-Rhône-Alpes près de 378 000 jeunes de 18 à 29 ans inscrits dans un établissement d'enseignement. Parmi eux, 26 800 sont déclarés en formation et en plus comme ayant un emploi et 14 200 comme étant au chômage.

Le cumul des statuts des jeunes de 18-29 ans démontre la complexité de cette période de la vie où les parcours sont souvent non linéaires entre formation, emploi, période de chômage et inactivité.

TRAVAILLER ET SE LOGER : LE LOGEMENT DES JEUNES ACTIFS DE 18-29 ANS

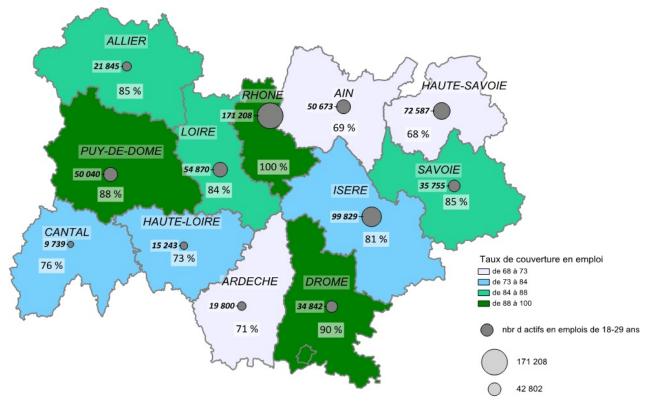
Les jeunes actifs sont ceux qui disposent d'un emploi ou sont au chômage, en recherche d'emploi. L'emploi est un des principaux facteurs de mobilité en France aujourd'hui. Ce phénomène concerne donc particulièrement les jeunes qui sont structurellement plus exposés au chômage que le reste de la population.

DES JEUNES ACTIFS DANS UNE REGION ATTRACTIVE

En Auvergne-Rhône-Alpes, 57 % des jeunes de 18-29 ans sont en emploi.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des plus dynamiques sur le plan économique avec un taux de couverture de 86 emplois pour 100 actifs (idem en France Métropolitaine). Pourvoyeuse d'emplois, la région apparaît attractive.

Nombre d'actifs de 18-29 ans en emplois et taux de couverture en emplois par département

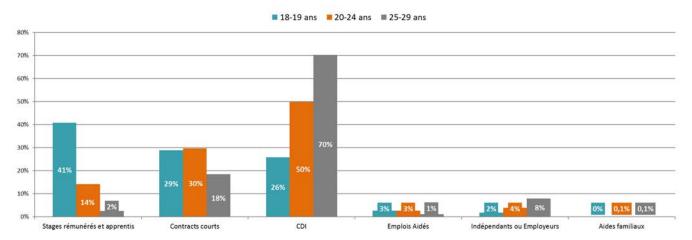


SOURCE INSEE FICHIER DETAIL INDIVIDUS 2015



Cette offre en emplois attire les jeunes de 18-29 ans et génère donc des besoins en logements conséquents.

Statut des jeunes de 18-29 ans en emploi en Auvergne-Rhône-Alpes



SOURCE INSEE FICHIER DETAIL INDIVIDUS 2015

L'ACCES AU LOGEMENT AUTONOME DEPENDANT DE LA SITUATION D'EMPLOI

Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, 67% des jeunes actifs de 18-29 ans ayant un emploi sont dans un logement autonome contre 47 % pour les jeunes chômeurs. C'est un taux nettement supérieur à ceux des jeunes en situation de formation mais qui porte la marque des difficultés d'emploi. Il n'en demeure pas moins que 27 % des jeunes ayant un emploi continuent à vivre chez leurs parents. Chez les chômeurs cette proportion est de 53%, nettement supérieure à celles des étudiants apprentis et autres stagiaires.

Situation de logement des jeunes actifs en emploi de 18-29 ans en Auvergne-Rhône-Alpes

Logement des jeunes actifs en	Logement	autonome	Vit chez le	s parents	Hebergen	nent famille	Chez	un ami	Au	tre	Logement n	on_ordinaire	Ense	m ble
emploi âgés de 18 à 29 ans	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ain	32 403	64%	15 398	30%	930	2%	647	1%	134	0%	1 159	2%	50 673	100%
Allier	14 657	67%	5 424	25%	250	1%	125	1%	44	0%	1 344	6%	21 845	100%
Ardèche	12 771	64%	6 260	32%	398	2%	170	1%	27	0%	175	1%	19 800	100%
Cantal	6 670	68%	2 709	28%	126	1%	60	1%	16	0%	159	2%	9 739	100%
Drôme	22 751	65%	10 292	30%	695	2%	312	1%	69	0%	722	2%	34 842	100%
Isère	64 577	65%	28 859	29%	1 851	2%	2 284	2%	253	0%	2 004	2%	99 829	100%
Loire	36 477	66%	16 364	30%	742	1%	633	1%	64	0%	591	1%	54 870	100%
Haute-Loire	9 607	63%	5 119	34%	190	1%	150	1%	16	0%	161	1%	15 243	100%
Puy-de-Dôme	35 572	71%	11 320	23%	862	2%	794	2%	60	0%	1 432	3%	50 040	100%
Rhône	117 087	68%	42 138	25%	3 621	2%	5 166	3%	560	0%	2 635	2%	171 208	100%
Savoie	22 983	64%	10 311	29%	864	2%	662	2%	57	0%	877	2%	35 755	100%
Haute-Savoie	47 955	66%	20 348	28%	1 527	2%	1 251	2%	199	0%	1 307	2%	72 587	100%
Auvergne-Rhône-Alpes	423 510	67%	174 544	27%	12 055	2%	12 255	2%	1 500	0%	12 567	2%	636 431	100%

SOURCE INSEE RGP 2015

Parmi les actifs ayant un emploi et qui disposent d'un logement autonome, 53 % des jeunes de 18-29 ans sont locataires du parc privé et 10 % sont locataires du parc HLM (24 % des chômeurs du même âge sont en logement autonome HLM).

A titre de comparaison 93 % des personnes actives de plus de 30 ans ayant un emploi habitent dans un logement autonome et 68 % sont propriétaires de leur logement contre 26 % pour les moins de 30 ans.



Statuts d'occupation des jeunes actifs en emplois de 18-29 ans en logement autonome en Auvergne-Rhône-Alpes

jeunes actifs en emploi âgés	Propri	étaire	Locataire i	non-HLM	Locata	ire HLM	Locataire me	ublé ou hôtel	Logé grat	uitement	Ense	mble
de 18 à 29 ans en logement autonome	Nombre	%	Nom bre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ain	9 416	15%	15 962	25%	4 701	7%	1 228	2%	1 096	2%	32 403	100%
Allier	4 708	16%	7 485	26%	1 504	5%	526	2%	434	1%	14 657	100%
Ardèche	3 959	15%	6 469	25%	1 075	4%	541	2%	727	3%	12 771	100%
Cantal	2 123	16%	3 319	25%	592	4%	266	2%	370	3%	6 670	100%
Drôme	6 498	14%	12 544	28%	1 809	4%	1 018	2%	881	2%	22 752	100%
Isère	18 377	14%	32 000	25%	7 178	6%	4 503	3%	2 519	2%	64 576	100%
Loire	12 184	17%	17 676	24%	4 382	6%	1 160	2%	1 075	1%	36 477	100%
Haute-Loire	3 232	17%	4 967	26%	530	3%	431	2%	446	2%	9 607	100%
Puy-de-Dôme	9 394	13%	18 994	27%	3 945	6%	1 798	3%	1 442	2%	35 572	100%
Rhône	22 404	10%	70 884	30%	11 270	5%	9 207	4%	3 323	1%	117 087	100%
Savoie	5 573	12%	10 185	22%	3 087	7%	2 600	6%	1 538	3%	22 983	100%
Haute-Savoie	11 752	12%	24 694	26%	4 381	5%	4 703	5%	2 425	3%	47 955	100%
Auvergne-Rhône-Alpes	109 620	26%	225 179	53%	44 453	10%	27 980	7%	16 277	4%	423 509	100%

SOURCE: INSEE RGP 2015

Situation de logement des jeunes de 18-29 ans en fonction de leur situation face à la formation et à l'emploi

	Logement autonome		Vit chez les parents		Hebergement famille		Chez un ami		Autre		Logement non ordinaire		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
18-29 ans	617 059	55%	394 839	35%	28 425	3%	31 006	3%	3 685	0%	43 585	4%	1 118 599	100%
étudiant	82 434	33%	123 314	49%	8 991	4%	15 152	6%	1 681	1%	21 072	8%	252 644	100%
apprenti	20 444	39%	26 700	51%	1 077	2%	1 246	2%	210	0%	2 490	5%	52 167	100%
stagiare rémunéré	4 325	59%	2 214	30%	180	2%	375	5%	47	1%	248	3%	7 389	100%
en emploi	423 510	67%	174 544	27%	12 055	2%	12 255	2%	1500	0%	12 567	2%	636 431	100%
chômeur	78 564	47%	78 592	47%	5 080	3%	2 787	2%	309	0%	2 118	1%	167 452	100%
30 ans et plus	4 702 439	94%	100 767	2%	67 821	1%	13 480	0%	2 910	0%	125 139	1%	5 012 555	100%
	907 502	93%	44 859	5%	8 948	1%	4 788	0%	748	0%	11 948	1%	978 792	100%
	3 794 937	94%	55 907	1%	58 873	1%	8 693	0%	2 162	0%	113 191	1%	4 033 763	100%

SOURCE: INSEE RGP 2015

LES DEFIS DE L'ADEQUATION ENTRE LES BESOINS ET L'OFFRE

Les besoins en logement des jeunes varient selon les situations familiales, formatives, sociales, professionnelles : se former, décohabiter, se mettre en couple, s'insérer dans le marché du travail, composent pour chaque jeune un ensemble d'attentes propres dans lequel le logement tient une place particulière.

Comment répondre aux attentes des jeunes concernant le logement et permettre aux territoires de relever ce défi ?

PERMETTRE AUX TERRITOIRES DE FACILITER LES « SOLUTIONS LOGEMENT » ADAPTEES POUR LES JEUNES

A la variété des situations, doit répondre une diversité de réponses : un logement temporaire le temps de suivre une formation, un conseil sur les droits et devoirs pour accéder à un logement locatif privé, un appui à la recherche d'une solution durable dans le parc social correspondant à ses moyens financiers...Il paraît préférable de parler de solution logement plutôt que d'offre.

Si les grandes villes attirent naturellement les jeunes en quête d'une formation, d'un premier emploi ou tout simplement souhaitant bénéficier des aménités urbaines, les territoires ruraux ne se sont pas dépourvus de ménages jeunes et de besoins de réponses : la question de l'adéquation et de la disponibilité d'une offre en logements pour l'accueil de jeunes dans les environs d'Aubenas en Ardèche se pose tout autant que dans le centre-ville de Lyon.



Du constat d'un besoin en logement à des solutions pour les jeunes.

La gamme des solutions proposées s'est étoffée ces dernières années mais chacune présente des atouts et des limites. Le contexte des finances publiques, la mobilisation inégale des pouvoirs publics, des territoires et des opérateurs, freinent parfois le développement voire le seul maintien de dispositifs particuliers en faveur des jeunes.

D'après les diverses enquêtes, les jeunes ont besoin :

- de logements abordables et de qualité,
- de logements « vite pris et vite lâchés »,
- d'une offre spécifique de logements,
- d'accompagnement et de pédagogie.

Proposer une diversité de solutions logements aux jeunes est un enjeu pour tous les territoires.

Les solutions	+	-
Le parc locatif privé	 Une offre présente sur tout le territoire, Souplesse et disponibilité . 	 La qualité du parc inégale, La tension entre l'offre et la demande sur certains territoires, Un taux d'effort parfois important Des loyers parfois élevés.
Le parc HLM	Des niveaux de loyers accessibles aux ménages très modestes.	 Un système d'attribution inadapté Un déficit d'offre dans les territoires tendus et ruraux
L'offre spécifique (RS, FJT, CROUS, internat, CLLAJ,)	 Des délais d'accueil adaptés, Une proximité des aménités ou des services complémentaires, Des niveaux de loyer maitrisés. 	 Une insuffisance de l'offre Une couverture inégale sur le territoire, Une offre parfois à réhabiliter, Des taux d'effort plus ou moins élevés.
Le conseil et la pédagogie	 Une abondance d'informations sur internet, Des organismes spécialisés dans le conseil et accompagnement : ADIL, CCAS, CLLAJ, CROUS 	 Une mauvaise couverture territoriale, Des besoin spécifiques non couverts



UNE OFFRE SPECIFIQUE VARIEE ET DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENTS

Les jeunes ont souvent besoin de logements « séquentiels », à la nuitée, à la semaine, au mois, pendant une année scolaire ou un stage voire un premier emploi (CDD) ou en intérim. Ces mêmes jeunes possèdent de faibles ressources financières notamment lorsque les parents ne peuvent pas les soutenir ou se porter garants. Néanmoins, leur mode de vie nécessite de résider à proximité des aménités urbaines et des transports en commun.

Pour répondre à ces contraintes ou critères particuliers, des offres spécifiques ont été mises en place. :

- les habitats jeunes,
- les résidences sociales Jeunes Actifs (offre présente sur Lyon et Grenoble),
- les résidences privées,
- les résidences universitaires du CROUS,
- des internats notamment ceux des Centres de Formation d'Apprentis (CFA).

Ces solutions répondent aux rythmes de présence particuliers des jeunes, avec des logements meublés, des services, un accompagnement, des loyers plafonnés en redevance, l'ouverture de droits aux aides à la personne. Mais on enregistre un nombre encore trop réduit d'offres sur certains territoires, des besoins de réhabilitation de certains établissements, et des niveaux de services différents.

En parallèle de la question des solutions en logement dédié aux jeunes qui s'adapte à leurs spécificités émerge, une autre thématique fondamentale : celle de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement des jeunes vers le logement.

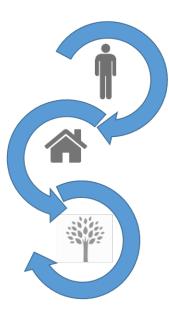
Se faire expliquer ses droits et devoirs en tant que locataire, trouver des garants, apprendre à « habiter » son logement et à vivre dans son environnement sont autant d'éléments sur lesquels les jeunes ont besoin d'un appui et d'un soutien, surtout si les parents ne peuvent répondre à ces attentes.

C'est notamment le rôle des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) ou service logement, qui en tant que structures associatives, accompagnent les jeunes dans leurs démarches d'accès au logement. D'autres structures apportent des conseils et de la pédagogie sur les droits et devoirs liés au logement : ADIL, CCAS,...

Ce type d'accompagnement et de structures s'avère précieux pour les jeunes et pour les territoires : la capacité de ces derniers à offrir ces services aux jeunes renforce leur attractivité et leur image auprès des jeunes d'une part mais aussi des propriétaires bailleurs qui se sentent sécurisés et accompagnés lorsqu'ils interagissent avec un jeune locataire.



CONCLUSION



Le public jeune est par essence pluriel et mobile. La description des situations n'est pas simple car elle combine souvent plusieurs problématiques. La variété des situations, nécessite une diversité de réponses : un logement temporaire le temps de suivre une formation, un conseil sur les droits et devoirs pour accéder à un logement locatif privé, un appui à la recherche d'une solution durable dans le parc social correspondant à ses moyens financiers, ou d'autres formes d'habiter (colocation, cohabitation intergénérationnelle...).

Malgré des ressources souvent limitées, les jeunes en mobilité souhaitent accéder au logement autonome ou indépendant.

Les jeunes alternants, les jeunes travailleurs, et les jeunes sans ressources (ou précaires) sont particulièrement exposés aux difficultés d'accès au logement.

Proposer des solutions logements aux publics jeunes est un enjeu d'attractivité et de développement pour les territoires.

GLOSSAIRE

ADIL: Agence D'Information sur le Logement,

CROUS : Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires,

CCAS: Centre Communal d'Action Sociale,

CLLAJ: Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes,

INSEE: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques,

RS: Résidence sociale,

URHAJ: Union régionale pour l'habitat des jeunes



9 ADIL présentes sur le territoire d'AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

14 centres - 70 permanences - 77 collaborateurs

ADIL de l'Allier ADIL de l'Ain 4, rue Refembre 34 rue Général Deles

03000 Moulins Tel 04 70 20 44 10 www.adil03.org 34 rue Général Delestraint 01000 Bourg en Bresse Tel 04 74 21 82 77 www.adil01.org

ADIL de la Drôme

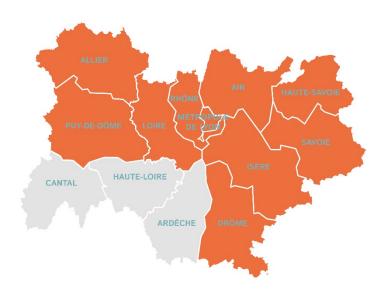
44 rue Faventines 26010 Valence Tel 04 75 79 04 04 www.adil.dromenet.org

ADIL de l'Isère

2 boulevard Maréchal Joffre 38000 Grenoble Tel 04 76 53 37 30 www.adil38.org

ADIL de la Loire

20 rue Balaÿ 42000 Saint-Etienne Tel 04 77 95 13 32 www.adil42.org



ADIL du Puy-de-Dôme ADIL de la Savoie ADIL Département du Rhône ADIL de Haute-Savoie Métropole de Lyon 129 avenue de la République Bâtiment Évolution 4 avenue de Chambéry 9 rue Vauban 74000 Annecy Tel 04 50 45 79 72 63100 Clermont-Ferrand 25 Rue Jean Pellerin 69006 Lyon 73000 Chambéry Tel 04 73 42 30 75 Tel 04 78 52 84 84 www.adil74.org www.adil63.org Tel 04 79 69 90 20 www.adil69.org www.adil73.org

Les usagers de l'Ardèche, du Cantal et de la Haute-Loire sont renseignés par les ADIL des départements limitrophes

L'ANIL coordonne le réseau des ADIL sur 82 départements

